

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Nombre d'inscriptions

Deux inscriptions sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters accrédités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Modalités d'accès et de progression

L'accès en première année de master est subordonné à l'examen des prérequis, des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université.

La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention à l'Université de Strasbourg.

À défaut de cet accès de droit, l'accès en seconde année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis, et/ou des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université, sous réserve d'avoir validé les 60 crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master n'est pas autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée.

L'autorisation individuelle octroyée ne préjuge pas du passage en 2e année de master de l'étudiant concerné.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université :

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Évaluation d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

Les modalités d'évaluation du rapport de stage ou du mémoire sont indiquées dans le tableau joint.

Le jury devant lequel le stage de recherche ou un mémoire de recherche est présenté comporte au moins un membre habilité à diriger des recherches.

Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : les notes des semestres ne se compensent pas entre elles.

Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue en Master est la moyenne des moyennes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

La validation du Master emporte l'acquisition de 120 crédits ECTS.

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres de Master. La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans compensation et sans pondération des semestres.

La validation de la Maîtrise emporte l'acquisition de 60 crédits ECTS.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

Évaluation continue intégrale - principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements. Son objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

Modalités d'évaluation et restitution pédagogique

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50 % de la moyenne de l'UE.

Un minimum de trois notes par UE est attendu, pour permettre une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre ces évaluations.

Absence aux épreuves, avec ou sans convocation

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'absence est injustifiée, l'étudiant est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est rendue nécessaire par l'impossibilité de neutraliser une UE. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Régimes spécifiques d'études

Dispense d'assiduité (Une épreuve de contrôle terminal (pas d'épreuve de substitution)). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

Semestre 1 - Histoire de l'art

Nature : Semestre

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

ECTS : 27

Période : Semestre 1

Maquette d'enseignement							Évaluation																
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage									
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.			
	UE	UE 1 - Séminaire disciplinaire 1	6	3		CCI																	
	Choisir 1 élément(s)																						
SH34GM17	Matière	Art médiéval 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM18	Matière	Art médiéval 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM19	Matière	Art moderne 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM20	Matière	Art moderne 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM12	Matière	Art contemporain 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM22	Matière	Art contemporain 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
	UE	UE 2 - Séminaire disciplinaire 2 - 1 deuxième séminaire au choix dans l'UE 1	6	3		CCI																	
	Choisir 1 élément(s)																						
SH34GM17	Matière	Art médiéval 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM18	Matière	Art médiéval 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM19	Matière	Art moderne 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM20	Matière	Art moderne 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM12	Matière	Art contemporain 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM22	Matière	Art contemporain 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
	UE	UE 3 - Méthodologies	6	2		CCI																	
SH34GM32	Matière	Compétences numériques et méthodologie du projet de recherche.		2		CCI	CM 18	Exposé oral ou écrit/test	SC	A	1h00	2											
SH34GM33	Matière	Actualité du laboratoire : Transmissions : création, patrimoine, muséologie		2		CCI	CM 12	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	2											
	Matière	Projet tutoré 1		2		CCI	CM 12	Production collective	SC	A													
	UE	UE 4 - Séminaire d'ouverture - 1 séminaire de l'UE 1 ou 1 séminaire d'ouverture disciplinaire (en accord avec le dir. de recherche)	6	2		CCI																	
	Choisir 1 élément(s)																						
SH34GM17	Matière	Art médiéval 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM18	Matière	Art médiéval 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM19	Matière	Art moderne 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3											
SH34GM20	Matière	Art moderne 2		3		CCI	CM 24																

Maquette d'enseignement							Évaluation															
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage								
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.		
								Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3										
SH34GM12	Matière	Art contemporain 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3										
SH34GM22	Matière	Art contemporain 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3										
SH34GM31/ SHB1KM51	Matière	Arts, sciences et savoirs : période moderne et contemporaine				CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3										
								Dossier à rendre	SC	A												
SH2AGM10	Matière	Archéologie orientale 1		2		CT	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A		2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CT	A		2			
SH1FGM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1			
SH1FGM02	Matière	Histoire grecque 2 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1			
SH2AGM11	Matière	Archéologie grecque		2		CT	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A		2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CT	A		2			
SH1FGM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age		2		CT	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A		2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CT	A		2			
SH1FGM29	Matière	Histoire médiévale 1		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1			
SH2AGM16	Matière	Archéologie du monde byzantin		2		CT	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A		2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CT	A		2			
SH1FGM21	Matière	Histoire moderne 1 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1			
SH1FGM22	Matière	Histoire moderne 2 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1			
SH1FGM27	Matière	Histoire d'Alsace 1		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1			
SH1FGM28	Matière	Histoire d'Alsace 2		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1			
SH1FGM23	Matière	Histoire contemporaine 1 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1			

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
SH1FGM24	Matière	Histoire contemporaine 2 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire						Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire					
SH1FGM25	Matière	Histoire contemporaine 3 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire						Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire					
	Matière	Histoire contemporaine 4 - Semestres impairs		2		CCI	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2											
SH1HHM21	Matière	Histoire des religions		2		CT	CM 24	Exposé oral											
SH1HGM20	Matière	Histoire des religions		3		CT	CM 24	Exposé oral											
SH1HGM10	Matière	Histoire et sciences sociales du religieux - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Exposé oral											
SH1FGM40	Matière	Sources et méthodes de l'histoire : période antique		1		CT	CM 12	Dossier de recherche sur le sujet du séminaire						Dossier de recherche sur le sujet du séminaire					
SH1FGM40	Matière	Sources et méthodes de l'histoire : période moderne		1		CT	CM 12	Dossier de recherche sur le sujet du séminaire						Dossier de recherche sur le sujet du séminaire					
SH1FGM40	Matière	Sources et méthodes de l'histoire : période contemporaine		1		CT	CM 12	Dossier de recherche sur le sujet du séminaire						Dossier de recherche sur le sujet du séminaire					
SH10EM65	Matière	Paléographie latine médiévale - Semestres impairs		2		CT	TD 24	Exercice de transcription et, éventuellement avec questions						Exercice de transcription et, éventuellement avec questions					
SH10EM67	Matière	Paléographie allemande médiévale - Semestres impairs		2		CT	TD 24	Exercice de transcription, traduction, éventuellement avec questions						Exercice de transcription, traduction, éventuellement avec questions					
	Matière	Latin médiéval - Semestres impairs		1		CT		Ecrit						Ecrit					
								Ecrit											
Choisir 1 élément(s)																			
SHLAAM03	Matière	Latin médiéval		1		CT	TD 24	Ecrit						Ecrit					
								Ecrit											
SH1FGM70	Matière	Histoire et sciences sociales - Semestres impairs		1		CT	TD 24	Dossier recherche sur la thématique du séminaire						Dossier recherche sur la thématique du séminaire					
SH10EM68	Matière	Paléographie française moderne - Semestres impairs		2		CT	TD 24	Finalisation des exercices de transcription du semestre						Finalisation des exercices de transcription du semestre					
	UE	UE 5 - Langue vivante	6	2		CCI													
Choisir 1 élément(s)																			

Maquette d'enseignement							Évaluation													
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage						
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	Matière	Anglais pour historiens - S1			1	CT		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1			Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1		
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1		
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1								
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
Choisir 1 élément(s)																				
SH00AM41	Matière	Anglais niveau 1		1		CT	TD 24													
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1			Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1								
SH00AM43	Matière	Anglais niveau 2		1	CT	TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2									
							Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et	CT	ET	2h00	1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et	CT	ET	2h00	1			

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
								expressionsécrites en classe Niveau 2 Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2						expression écrites en classe Niveau 2					
SH00AM45	Matière	Anglais niveau 3		1		CT	TD 24												
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3						Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3						
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3												
SH00GM47	Matière	Anglais niveau Master - M1 S1		1		CT	TD 24												
							SH00GM47 - Oral/ interventions orales en classe M1S1						SH00GM47 - Ecrit à partir de questions et/ou documents M1S1						
							SH00KM47 - Présentation orale du sujet deMaster M2S1												
	Matière	Allemand pour historiens - S1 (confirmés 2 + parcours franco-allemand)		1		CT	TD 24												
							Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)						Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)						
							Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)												
Choisir 1 élément(s)																			
SH00AM42	Matière	Allemand confirmé 1		1		CT	TD 24	Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)						Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)					

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)											
							TD 24												
SH00AM44	Matière	Allemand confirmé 2		1		CT		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)						Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)					
								CT	PE	2h00	1			CT	PE	2h00	1		
								Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)											

Semestre 2 - Histoire de l'art

Nature : Semestre

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

ECTS : 30

Période : Semestre 2

Maquette d'enseignement							Évaluation													
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage						
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	UE	UE1 - Séminaire disciplinaire 1	6	3		CCI														
	Choisir 1 élément(s)																			
SH34HM10	Matière	Art médiéval		2		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	Matière	Art moderne		2		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	Matière	Art contemporain		2		CCI	CM 30	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	UE	UE 2 - Séminaire disciplinaire 2 - 1 deuxième séminaire au choix dans l'UE 1	6	3		CCI														
	Choisir 1 élément(s)																			
SH34HM10	Matière	Art médiéval		2		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	Matière	Art moderne		2		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	Matière	Art contemporain		2		CCI	CM 30	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	UE	UE 3 - Méthodologies	4	2		CCI														
SH34HM31	Matière	Débats méthodologiques 1		2		CCI	CM 12	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	2								
	Matière	Débats méthodologiques 2		2		CCI	CM 12	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	2								
	UE	UE 4 - Insertion professionnelle - stage ou troisième séminaire dans l'UE 1	3	1		CCI														
	Choisir 1 élément(s)																			
SH34GMST	Stage	Stage en milieu professionnel (en accord avec le dir. du master) de 3 semaines minimum à réaliser au premier ou au second semestre		1		CCI		Rapport de stage	SC	A		1								
SH34HM10	Matière	Art médiéval		2		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	Matière	Art moderne		2		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	Matière	Art contemporain		2		CCI	CM 30	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3								
	UE	UE 5 - Mémoire d'étape - projet intermédiaire de recherche	9	6		CCI	Oral Les soutenances du Projet intermédiaire de recherche de M1 et du mémoire de M2 ont lieu selon un calendrier spécifique	SC	EO		6									
	UE	UE 6 - Langue vivante	2	1		CCI														
	Choisir 1 élément(s)																			
	Matière	Anglais pour historiens - S2		1		CT		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	1			

Maquette d'enseignement							Évaluation													
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage						
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	A		1								
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
Choisir 1 élément(s)																				
SH00BM41	Matière	Anglais niveau 1		1		CT	TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1			Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1								
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2								
SH00BM43	Matière	Anglais niveau 2		1		CT	TD 24	Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	A		1			Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
SH00BM45	Matière	Anglais niveau 3		1		CT	TD 24													

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1							
SH00HM47	Matière	Anglais niveau Master - M1 S2		1		CT	TD 24	SH00HM47 - Oral/ interventions orales en classe M1S2	CC	A		1							
								SH00HM47 - Ecrit à partir de questions et/ou documents M1S2	CT	ET	2h00	1							
SH00B/D/ FM42 et 44	Matière	Allemand pour historiens - S2		1		CT	TD 24	Devoir rédigé Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CT	PE	2h00	1		Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1	
Choisir 1 élément(s)																			
SH00BM42	Matière	Allemand confirmé 1		1		CT	TD 24	Devoir rédigé Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CT	PE	2h00	1		Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	A		1							
SH00BM44	Matière	Allemand confirmé 2		1		CT	TD 24	Devoir rédigé Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CT	PE	2h00	1		Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	A		1							
Enseignement(s) facultatif(s)																			
	UE	UE 7 - UE libre - 1 séminaire de l'UE 1 ou un séminaire d'ouverture disciplinaire (en accord avec le dir. de recherche)																	
Choisir 1 élément(s)																			
SH34HM10	Matière	Art médiéval		2		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
	Matière	Art moderne		2		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
	Matière	Art contemporain		2		CCI	CM 30	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
SH1FHM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres pairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2		Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2	

Maquette d'enseignement							Évaluation														
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage							
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	
								Pour le S2							Pour le S2						
								Par assiduité	CT	A		2			Par assiduité	CT	A		2		
								Pour le S4							Pour le S4						
SH1FHM21	Matière	Histoire moderne 1 - Semestres pairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CC	A		2			Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2		
								Pour le S2							Pour le S2						
								Par assiduité	CT	A		2			Par assiduité	CT	A		2		
								Pour le S4							Pour le S4						
SH1FHM22	Matière	Histoire moderne 2 - Semestres pairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CC	A		2			Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2		
								Pour le S2							Pour le S2						
								Par assiduité	CT	A		2			Par assiduité	CT	A		2		
								Pour le S4							Pour le S4						
SH1FHM23	Matière	Histoire contemporaine 1 - Semestres pairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2			Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2		
								Pour le S2							Pour le S2						
								Par assiduité	CT	A		2			Par assiduité	CT	A		2		
								Pour le S4							Pour le S4						
SH1FHM24	Matière	Histoire contemporaine 2		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2			Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2		
								Pour le S2							Pour le S2						
								Par assiduité	CT	A		2			Par assiduité	CT	A		2		
								Pour le S4							Pour le S4						
SH1FHM25	Matière	Histoire contemporaine 3 - Semestres pairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2			Dossier de recherche sur la thématique du séminair	CT	A		2		
								Pour le S2							Pour le S2						
								Par assiduité	CT	A		2			Par assiduité	CT	A		2		
								Pour le S4							Pour le S4						
SH10FM67	Matière	Paléographie allemande médiévale - Semestres pairs		2		CT	TD 24	Exercice de transcription, avec tradcuton et, éventuellement, commentaire	CT	ET	2h00	1			Exercice de transcription, avec tradcuton et, éventuellement, commentaire	CT	ET	2h00	1		
SH1FHM50	Matière	Paléographie française moderne 2 - Semestres pairs		1		CT	TD 24	Transcription d'un document	CC	A	2h00	1			Transcription d'un document	CT	A	2h00	1		
SH10FM66	Matière	Paléographie du français médiéval - Semestres pairs		2		CT	TD 24	Exercice de transcription, éventuellement avec questions	CT	ET	2h00	1			Exercice de transcription, éventuellement avec questions	CT	ET	2h00	1		
	Matière	Latin médiéval - Semestres pairs		1		CT		Ecrit	CC	ET	2h00	1			Ecrit	CT	ET	2h00	1		
								Ecrit	CT	ET	2h00	1									
	Choisir 1 élément(s)																				
SHLABM02	Matière	Latin médiéval		1		CT	TD 24	Ecrit	CC	ET	2h00	1			Ecrit	CT	ET	2h00	1		
								Ecrit	CT	ET	2h00	1									

Maquette d'enseignement							Évaluation																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Matière	Autre séminaire d'ouverture disciplinaire (en accord avec le dir. de recherche)		1		CCI		Cf. les MECC du séminaire choisi	SC	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										

Légende

Titre des colonnes	
Éval?	Indique si l'ELP est évalué
Nat.	Nature
Mut.	ELP mutualisé
Coef.	Coefficient
Note élim.	Note éliminatoire
Rep.	Note reportée en deuxième session
Nature d'enseignement	
CM	CM (Cours magistral)
TD	TD (Travaux dirigés)
Nature d'ELP	
Matière	Matière
Stage	Stage
UE	UE
Régime	
CCI	ECI (Évaluation continue intégrale)
CT	CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)
Type d'évaluation pour la session 1 des MCC	
AC	Épreuve avec convocation
CC	Épreuve de contrôle continu
CT	Épreuve terminale
SC	Épreuve sans convocation
Type d'évaluation pour la session 2 des MCC	
CT	Contrôle terminal
Nature de l'évaluation pour les MCC	
A	Autre
EO	Épreuve Orale
ET	Écrit sur table
PE	Production écrite

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Nombre d'inscriptions

Deux inscriptions sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters accrédités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Modalités d'accès et de progression

L'accès en première année de master est subordonné à l'examen des prérequis, des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université.

La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention à l'Université de Strasbourg.

À défaut de cet accès de droit, l'accès en seconde année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis, et/ou des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université, sous réserve d'avoir validé les 60 crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master n'est pas autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée.

L'autorisation individuelle octroyée ne préjuge pas du passage en 2e année de master de l'étudiant concerné.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université :

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Évaluation d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

Les modalités d'évaluation du rapport de stage ou du mémoire sont indiquées dans le tableau joint.

Le jury devant lequel le stage de recherche ou un mémoire de recherche est présenté comporte au moins un membre habilité à diriger des recherches.

Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : les notes des semestres ne se compensent pas entre elles.

Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue en Master est la moyenne des moyennes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

La validation du Master emporte l'acquisition de 120 crédits ECTS.

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres de Master. La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans compensation et sans pondération des semestres.

La validation de la Maîtrise emporte l'acquisition de 60 crédits ECTS.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

Évaluation continue intégrale - principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements. Son objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

Modalités d'évaluation et restitution pédagogique

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50 % de la moyenne de l'UE.

Un minimum de trois notes par UE est attendu, pour permettre une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre ces évaluations.

Absence aux épreuves, avec ou sans convocation

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'absence est injustifiée, l'étudiant est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est rendue nécessaire par l'impossibilité de neutraliser une UE. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Régimes spécifiques d'études

Dispense d'assiduité (Une épreuve de contrôle terminal (pas d'épreuve de substitution)). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

Semestre 3 - Histoire de l'art

Nature : Semestre

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement							Évaluation											
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage				
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée
	UE	UE 1 - Séminaire disciplinaire 1 - 1 séminaire au choix (non suivi auparavant)	6	3		CCI												
	Choisir 1 élément(s)																	
SH34GM17	Matière	Art médiéval 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM18	Matière	Art médiéval 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM19	Matière	Art moderne 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM20	Matière	Art moderne 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM12	Matière	Art contemporain 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM22	Matière	Art contemporain 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
	UE	UE 2 - Séminaire disciplinaire 2 - 1 séminaire au choix (non suivi auparavant)	6	3		CCI												
	Choisir 1 élément(s)																	
SH34GM17	Matière	Art médiéval 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM18	Matière	Art médiéval 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM19	Matière	Art moderne 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM20	Matière	Art moderne 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM12	Matière	Art contemporain 1		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
SH34GM22	Matière	Art contemporain 2		3		CCI	CM 24	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3						
	UE	UE 3 - Sociétés et métiers	6	2		CCI												
	Matière	Histoire de l'art et enjeux sociétaux (obligatoire)		2		CCI	CM 12	Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	2						
SH34KM31	Matière	Mise en situation professionnelle (1 sujet au choix)				CCI	CM 24											
	Choisir 1 élément(s)																	
	Matière	Projet tutoré 2		2		CCI	CM 12	Production collective Participation à une "production collective" (préparation d'une expo, d'un colloque, d'une manifestation rassemblant des professionnels)	SC	A								
	Matière	Rencontres professionnelles		2		CCI	CM 12	Cf. les MECC du séminaire choisie	SC	A								

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
								Participation à une "production collective" (préparation d'une expo, d'un colloque, d'une manifestation rassemblant des professionnels)											
	UE	UE 4 - Séminaire d'ouverture - 1 séminaire de l'UE 1 ou 1 séminaire d'ouverture disciplinaire (en accord avec le dir. de recherche)	6	2		CCI													
Choisir 1 élément(s)																			
SH34GM17	Matière	Art médiéval 1		3		CCI	CM 24												
								Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
SH34GM18	Matière	Art médiéval 2		3		CCI	CM 24												
								Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
SH34GM19	Matière	Art moderne 1		3		CCI	CM 24												
								Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
SH34GM20	Matière	Art moderne 2		3		CCI	CM 24												
								Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
SH34GM12	Matière	Art contemporain 1		3		CCI	CM 24												
								Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
SH34GM22	Matière	Art contemporain 2		3		CCI	CM 24												
								Exposé oral ou écrit	SC	A	1h00	3							
SH34GM31/ SHB1KM51	Matière	Arts, sciences et savoirs : période moderne et contemporaine				CCI	CM 24												
								Dossier à rendre	SC	A									
SH2AGM10	Matière	Archéologie orientale 1		2		CT	CM 24												
								Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A	2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CT	A	2		
SH1FGM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres impairs		2		CT	CM 24												
								Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A	2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A	1		
SH1FGM02	Matière	Histoire grecque 2 - Semestres impairs		2		CT	CM 24												
								Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A	2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A	1		
SH2AGM11	Matière	Archéologie grecque		2		CT	CM 24												
								Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A	2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CT	A	2		
SH1FGM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age		2		CT	CM 24												
								Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A	2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CT	A	2		
SH1FGM29	Matière	Histoire médiévale 1		2		CT	CM 24												
								Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A	2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A	1		
SH2AGM16	Matière	Archéologie du monde byzantin		2		CT	CM 24												
								Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A	2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CT	A	2		
SH1FGM21	Matière	Histoire moderne 1 - Semestres impairs		2		CT	CM 24												
								Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A	2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CT	A	1		

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
SH1FGM22	Matière	Histoire moderne 2 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire						Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire					
SH1FGM27	Matière	Histoire d'Alsace 1		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire						Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire					
SH1FGM28	Matière	Histoire d'Alsace 2		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire						Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire					
SH1FGM23	Matière	Histoire contemporaine 1 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire						Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire					
SH1FGM24	Matière	Histoire contemporaine 2 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire						Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire					
SH1FGM25	Matière	Histoire contemporaine 3 - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire						Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire					
	Matière	Histoire contemporaine 4 - Semestres impairs		2		CCI	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2											
SH1HHM21	Matière	Histoire des religions		2		CT	CM 24	Exposé oral											
SH1HGM20	Matière	Histoire des religions		3		CT	CM 24	Exposé oral											
SH1HGM10	Matière	Histoire et sciences sociales du religieux - Semestres impairs		2		CT	CM 24	Exposé oral											
SH1FGM40	Matière	Sources et méthodes de l'histoire : période antique		1		CT	CM 12	Dossier de recherche sur le sujet du séminaire						Dossier de recherche sur le sujet du séminaire					
SH1FGM40	Matière	Sources et méthodes de l'histoire : période moderne		1		CT	CM 12	Dossier de recherche sur le sujet du séminaire						Dossier de recherche sur le sujet du séminaire					
SH1FGM40	Matière	Sources et méthodes de l'histoire : période contemporaine		1		CT	CM 12	Dossier de recherche sur le sujet du séminaire						Dossier de recherche sur le sujet du séminaire					
SH10EM65	Matière	Paléographie latine médiévale - Semestres impairs		2		CT	TD 24	Exercice de transcription et, éventuellement avec questions						Exercice de transcription et, éventuellement avec questions					
SH10EM67	Matière	Paléographie allemande médiévale - Semestres impairs		2		CT	TD 24	Exercice de transcription, traduction, éventuellement avec questions						Exercice de transcription, traduction, éventuellement avec questions					

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
	Matière	Latin médiéval - Semestres impairs		1		CT		Ecrit	CC	ET	2h00	1		Ecrit	CT	ET	2h00	1	
		Choisir 1 élément(s)						Ecrit	CT	ET	2h00	1							
SHLAAM03	Matière	Latin médiéval		1		CT	TD 24	Ecrit	CC	ET	2h00	1		Ecrit	CT	ET	2h00	1	
								Ecrit	CT	ET	2h00	1							
SH1FGM70	Matière	Histoire et sciences sociales - Semestres impairs		1		CT	TD 24	Dossier recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1		Dossier recherche sur la thématique du séminaire	CT	A		1	
SH10EM68	Matière	Paléographie française moderne - Semestres impairs		2		CT	TD 24	Finalisation des exercices de transcription du semestre	CT	ET	2h00	1		Finalisation des exercices de transcription du semestre	CT	ET	2h00	1	
	UE	UE 5 - Langue vivante	6	1		CCI													
		Choisir 1 élément(s)																	
	Matière	Anglais pour historiens - S3		1		CT		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1							
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1							
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1							
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1							
		Choisir 1 élément(s)																	
SH00CM41	Matière	Anglais niveau 1		1		CT	TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de	CT	ET	2h00	1	

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
								compréhension écrite en classe Niveau 1						compréhension écrite en classe Niveau 1					
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1						Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2					
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1						Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3					
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2											
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2											
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3											
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3											
SH00CM43	Matière	Anglais niveau 2		1		CT	TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1					
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1						Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2					
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1						Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3					
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2											

Maquette d'enseignement							Évaluation															
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage								
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.		
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1										
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1										
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1										
							TD 24															
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1			Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	1			
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1			
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1			
SH00CM45	Matière	Anglais niveau 3		1		CT		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1										
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1										
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1										
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1										
							TD 48															
SH00KM47	Matière	Anglais niveau Master - M2 S3		1		CT		SH00GM47 - Oral/ interventions orales en classe M1S1	CC	A		1			SH00GM47 - Ecrit à partir de questions et/ou documents M1S1	CT	ET	2h00	1			

Maquette d'enseignement							Évaluation													
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage						
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								SH00GM47 - Ecrit à partir de questions et/ou documents M1S1	CT	ET	2h00	1			SH00KM47- Présentation orale du sujet de Master M2S1	CT	EO	0h20	1	
								SH00KM47 - Présentation orale du sujet deMaster M2S1	CT	EO	0h20	1								
								Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
	Matière	Allemand pour historiens - S3		1		CT		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CC	A		1								
Choisir 1 élément(s)																				
SH00CM42	Matière	Allemand confirmé 1		1		CT	TD 24													
								Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CC	A		1								
SH00CM44	Matière	Allemand confirmé 2		1		CT	TD 24													
								Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CC	A		1								

Semestre 4 - Histoire de l'art

Nature : Semestre

ECTS : 30

Période : Semestre 4

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement							Évaluation						
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					
								Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
SH34LM20	UE	UE 1 - Insertion professionnelle - Stage en milieu professionnel (en accord avec le dir. du master) de 6 semaines minimum	10	2		CCI		Rapport de stage Stage en milieu professionnel (en accord avec le directeur) de 6 semaines minimum	SC	A			
	UE	UE 2 - Recherche - Mémoire terminal de recherche	18	8		CCI							
	Matière	Mémoire				CCI		Oral Les soutenances du Projet intermédiaire de recherche de M1 et du mémoire de M2 ont lieu selon un calendrier spécifique	SC	EO			
	Tutorat	Méthodologie tutorée				CCI	TU 12						
	UE	UE 3 - Communication de la recherche	2	1		CCI		Oral	SC	EO			
	Matière	Participation à 12 conférences		1		CCI		Formulaire signé par 12 conférenciers Formulaire disponible sur Moodle	SC	A		1	
	Matière	Soutenances blanches de la promotion		1		CCI		Soutenances blanches	SC	EO	0h20	1	

Légende

Titre des colonnes	
Éval?	Indique si l'ELP est évalué
Nat.	Nature
Mut.	ELP mutualisé
Coef.	Coefficient
Note élim.	Note éliminatoire
Rep.	Note reportée en deuxième session
Nature d'enseignement	
CM	CM (Cours magistral)
TD	TD (Travaux dirigés)
TU	TU (Tutorat/ Projet)
Nature d'ELP	
Matière	Matière
Tutorat	Tutorat
UE	UE
Régime	
CCI	ECI (Évaluation continue intégrale)
CT	CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)
Type d'évaluation pour la session 1 des MCC	
AC	Épreuve avec convocation
CC	Épreuve de contrôle continu
CT	Épreuve terminale
SC	Épreuve sans convocation
Type d'évaluation pour la session 2 des MCC	
CT	Contrôle terminal
Nature de l'évaluation pour les MCC	
A	Autre
EO	Épreuve Orale
ET	Écrit sur table
PE	Production écrite